

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUAIS-LES-MONTS

Conformément à l'article L.2131-1 du CGCT (en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022).

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre et le décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de la conservation des actes pris par les collectivités et leurs groupements.

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à 20 heures, le conseil municipal de Buais-les-Monts dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal à la mairie de Buais-les-Monts.

Date de la convocation 06 décembre 2022

Étaient présents :

**BOISHY Martine – COURTEILLE Éric -DESLOGES GILBERT - FEUGUEUR Patrice - GAOUYAT Claude - GRENIER Line - JARDIN Jean-Claude- JEHAN Gabriel –LEBOISNE Sébastien- LEMOUSSU Joël – LELIEVRE Aline – PARIS Solangé – PETITPAS Robert –ROUPENEL Rolande – THIBERT Maxime**

Pouvoirs : Annie GUERIN donne pouvoir à Maxime THIBERT  
Joelle FERMIN donne pouvoir à Joël LEMOUSSU

Secrétaire de Séance : GAOUYAT Claude

N° délibération	Date de la réunion	Objet	Accepté/refusé
2022-81	12/12/2022	Reprise des concessions	Accepté
2022-82	12/12/2022	Approbation du règlement du cimetière	Accepté
2022-83	12/12/2022	Tarifs des salles pour l'année 2023	Accepté
2022-84	12/12/2022	Décision modificative – Lotissement des Camélias	Accepté
2022-85	12/12/2022	Devis de l'entreprise Sécam Boucé Hardy (radiateurs)	Accepté
2022-86	12/12/2022	Devis Mongodin (Assainissement Résidence Camille Claudel)	Accepté
2022-87	12/12/2022	Apport au domaine public de la commune de la Rue Camille Claudel	Accepté

Éric Courteille, Maire de Buais-les-Monts



Claude Gaouyat, secrétaire de séance